

Délibération 2023/06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 6 janvier 2023**

Date de la convocation : 2/01/2023
Date d'affichage : 2/01/2023
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants par procuration : 0
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : RPQS DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2021

L'an deux mil vingt-trois et le six janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Estelle BONNIOL,

Quorum : 14/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité (RPQS) des déchets ménagers et assimilés 2021 transmis par la Communauté de Communes du Clermontois.

34 agents. 12 véhicules. 35 tournées de collecte hebdomadaires. 5710 tonnes de déchets résiduels collectés. 1372 livraisons d'équipement de bacs.

753 530 € de résultat d'exploitation. 2 471 473 € de participation du syndicat centre hérault.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité des déchets ménagers et assimilés 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le